

Image not found or type unknown



## Remboursement trop perçu sécurité sociale

Par **fred45**, le **21/04/2008** à **16:02**

Ma mère est décédée et nous sommes deux héritiers mon frère et moi.

Il se trouve qu'un organisme, suite à la déclaration du décès m'a expédié un chèque à mon nom représentant un trop perçu effectuée par ma mère.

Quelle est la bonne procédure pour réintégrer cette somme dans la succession?